

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°46 conge

n°46

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 janvier 1931

Numéro JO

n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro

31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de deux mois, à solde de présence dégagée de tous ses accessoires, est accordé à l'agent indigène de 6° classe Abdi Ali, pour compter du 15 janvier 1931.